



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 4 JUILLET À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont	Madame Huguette Tremblay
Monsieur Claude Lavoie	Madame Laurence Martel
Monsieur Yvon Gauthier	Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière

2022/07-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2022/07-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2022/07-03

PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2022.

2022/07-04

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance du mois dernier est transmise à chaque membre du conseil.

2022/07-05

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 66 140,82 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 30 juin 2022 d'une somme de 43 529,69 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant 109 670,51 \$.



No de résolution
ou annotation

2022/07-06

RAPPORT DES COMITÉS

Chaque élu est invité à présenter l'avancement des comités dont il a la responsabilité. Le procès-verbal suivant a été remis aux élus :

- Société de développement de Ragueneau 2022-03-03.

2022/07-07

MODALITÉS DE PAIEMENT DES ÉLUS

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les rémunérations et l'allocation prévues aux articles 4, 5, 6 et 7 du règlement 2019-04 sur le traitement des élus municipaux soient versées mensuellement, le dernier jeudi de chaque mois.

2022/07-08

MAIRE SUPPLÉANT – SIGNATAIRES – MISE À JOUR

CONSIDÉRANT la résolution 2021/12-11;

CONSIDÉRANT la nomination d'un nouveau conseiller du district n° 3 à la suite de l'élection partielle du 19 juin 2002;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- 1- De procéder à la nomination du maire suppléant pour une période de quatre mois consécutifs comme suit :

Gilbert Dupont 1^{er} novembre 2023 au 29 février 2024
Conseiller - district n° 1

Claude Lavoie 1^{er} mars au 30 juin 2024
Conseiller – district n° 2

Huguette Tremblay 1^{er} juillet au 31 octobre 2022
Conseillère – district n° 4 1^{er} juillet au 31 octobre 2024

Laurence Martel 1^{er} novembre 2022 au 28 février 2023
Conseillère — district n° 5 1^{er} novembre 2024 au 28 février 2025

Yves Boulianne 1^{er} mars au 30 juin 2023
Conseiller – district n° 6 1^{er} mars au 30 juin 2025

Yvon Gauthier 1^{er} juillet au 31 octobre 2023
Conseiller – district n° 3 1^{er} juillet au 31 octobre 2025

- 2- **QUE** le maire suppléant soit autorisé à signer, en l'absence du maire, tous les effets bancaires et documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau, et ce, conjointement avec Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière ou Annik Girard, greffière-trésorière adjointe.

2022/07-09

PAIEMENT DES COMPTES FOURNISSEURS – PÉRIODE ESTIVALE

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à payer les comptes du mois de juillet 2022 ainsi que les comptes du mois de juin 2022 qui n'ont pas encore été comptabilisés puisque la prochaine séance se tiendra le lundi 22 août 2022.



No de résolution
ou annotation

2022/07-10

INSCRIPTION – COLLOQUE DE ZONE ADMQ

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-France Imbeault, à assister au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra à Fermont les 31 août et 1^{er} septembre prochain.

Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient remboursés conformément au règlement 2022-05.

2022/07-11

ACHAT DE SABLE D'HIVER – DEMANDE DE SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière, à procéder à des demandes de soumission pour l'achat 500 tonnes de sable d'hiver (sable tamisé) et ce, par invitation auprès d'entrepreneurs de la région.

2022/07-12

DEMANDE – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ ALCOA

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don de 250 \$ soit fait à la Fondation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau pour la Randonnée Vélo Santé Alcoa 2022.

Il est également résolu que le conseil municipal alloue gratuitement la salle n° 122 et la cuisine du Centre communautaire Édouard-Jean pour la tenue d'un dîner servi aux cyclistes lors de leur passage ici le 27 août 2022 et que des maïs soient servis à la population lors de cet événement.

2022/07-13

DEMANDE D'APPUI – SUBVENTION CADRE DE VITALISATION

ATTENDU QUE l'entreprise Clos du Ruisseau Vert veut déposer le projet *Développement agrotouristique* dans le cadre de l'*Entente de vitalisation*, issue du volet 4-Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et ruralité (FRR);

ATTENDU QUE le projet vise à développer des produits de notre terroir;

ATTENDU QUE le projet vise à faire rayonner la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité désire appuyer des projets permettant de vitaliser son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité fasse parvenir une lettre d'appui à l'entreprise Clos du Ruisseau Vert pour le projet *Développement agrotouristique*.

2022/07-14

MANDAT D'AVOCAT – CONTESTATION D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M^e Gaston Saucier, avocat, afin de représenter la municipalité dans le dossier de demande introductive d'instance en contestation de l'élection partielle du 19 juin 2022 et d'autoriser les paiements des frais jusqu'à la fin des procédures judiciaires.



No de résolution
ou annotation

2022/07-15

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 – TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les états financiers 2021 du « Transport adapté aux personnes handicapées » tels que vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., soient acceptés;

QU'un montant de 4 126 \$ soit alloué comme participation de la municipalité de Ragueneau à ce service pour l'année 2021;

QUE la municipalité de la Paroisse de Ragueneau confirme sa participation au service de transport pour l'année 2022.

2022/07-16

ACHAT DE PUBLICITÉ – CLUB DE GOLF DE CHUTE-AUX-OUTARDES

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 500 \$ soit alloué pour l'achat de publicité au Club de golf de Chute-aux-Outardes pour la saison 2022 incluant une affiche sur une voiturette de golf et un panneau publicitaire au départ du trou n° 3.

2022/07-17

DEMANDE – FABRIQUE DE RAGUENEAU

CONSIDÉRANT la demande transmise par la Fabrique de Ragueneau relativement au déneigement de l'entrée du cimetière;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Fabrique de Ragueneau soit responsable de faire effectuer le déneigement pour accéder au charnier lors d'un décès;

QUE la Municipalité de Ragueneau s'engage à payer la facture de déneigement seulement lorsque la personne défunte est résidente de Ragueneau.

2022/07-18

RESURFAÇAGE DE LA PATINOIRE – AUTORISATION DE DÉPENSE

CONSIDÉRANT la soumission révisée, en raison de l'inflation, de l'entreprise Jean Fournier inc. d'un montant de 44 650 \$ (plus les taxes applicables);

CONSIDÉRANT l'aide financière d'un montant de 29 346,53 \$ accordée dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière ne couvre pas tous les coûts du projet;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense représentant la partie à assumer par la municipalité pour le resurfaçage de la patinoire, payé à même le surplus accumulé.

2022/07-19

AUTORISATION DE PAIEMENT – VALITEK INC.

CONSIDÉRANT la résolution 2022/06-17a;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture reçue de Valitek inc. d'un montant de 6703,04 \$ (taxes incluses).



No de résolution
ou annotation

2022/07-20

NOMINATION – CHEF EN FORMATION – SERVICE TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Sylvain St-Pierre, chef en formation au service des travaux publics – au salaire de l'échelon 4, en prévision du départ à la retraite du chef au service des travaux publics.

2022/07-21

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est traitée.

2022/07-22

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2022/07-23


PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions du public après chaque point.

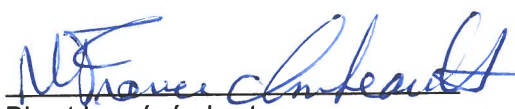
2022/07-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 45.

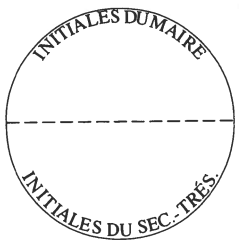


Maire



Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



No de résolution
ou annotation

